

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 34-413-1931 complétant le décret du 1er novembre 1928, portant règlement d'administration publique sur la caisse intercoloniale de retraite.

n° 34-413-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 avril 1931

Numéro JO
n° 413 du 30/04/1931

Date du numéro
30 avril 1931

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul'arrêté 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans laquelle 4 ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vule décret du 25 mars 1931, complétant le décret du 1er novembre 1928, portant règlement d'administration publique sur la caisse intercoloniale de retraite,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 29 mars 1931 susvisé complétant le décret du 1er novembre 1928 portant règlement d'administration publique sur la caisse intercoloniale de retraite. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.